



BUDGET 2017

VILLE

Ce budget poursuit l'objectif de redressement des finances communales en maîtrisant à la fois les charges générales et en stabilisant les charges de personnel.

Le budget s'équilibre à **11 047 066 €** en fonctionnement et **3 915 719 €** en investissement.

Le budget 2017 est donc basé sur la nécessité de continuer à réaliser des économies de fonctionnement afin de continuer à rétablir une situation saine des finances communales. Il est important de rétablir notre capacité d'investissement par une maîtrise des dépenses sans alourdir la pression fiscale.

Nous allons poursuivre l'effort de rationalisation des dépenses, et continuer la mutualisation avec la Métropole et les autres communes afin de faire des économies.

Néanmoins, bien que l'environnement des collectivités territoriales soit dans une période difficile, **notre choix est de ne pas augmenter les impôts des Caudebecaise et Caudebecais pour la troisième année consécutive** et en gardant une offre élevée de service public.

Nous pourrions également financer 5 projets majeurs qui détermineront le futur de notre Commune :

- La 2eme phase de rénovation de la rue de la République, au cœur de notre centre-ville.
- La construction du complexe sportif de la Villette.
- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Une étude sur le devenir des Tissages de Gravigny.
- La construction d'un pôle médical en centre-ville.

A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

BUDGET - FONCTIONNEMENT 2016 - 2017

DEPENSES	Chapitre	BP 2016	BP 2017	Evolution
	011 - Charges à caractère général	2 540 238 €	2 613 933 €	+ 2,90 %
	012 - Charges de personnel	6 269 100 €	6 319 500 €	+ 0,80 %
	65 - Autres charges de gestion courante	1 007 909 €	1 009 365 €	+ 0,14 %
	66 - Charges financières	408 203 €	373 624 €	+ 8,47 %
	67 - Charges exceptionnelles	17 300 €	14 150 €	-18,20 %
	68 - Dotations aux provisions	0	0	0 %
	022 - Dépenses imprévues	43 800 €	0	-100 %
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	716 494 €	716 494 €	0 %
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 003 044	11 047 066	+ 0,40%

RECETTES	Chapitre	BP 2016	BP 2017	Evolution
	013 - Atténuations de charges	146 200 €	149 385 €	2,17 %
	70 - Produits des services	522 310 €	515 238 €	-1,35 %
	73 - Impôts et taxes	7 414 950 €	7 519 708 €	1,41 %
	74 - Dotations, participations	2 767 137 €	2 702 985 €	-2,32 %
	75 - Autres produits de gestion courante	99 645 €	118 961 €	19,38%
	76 - Produits financiers	38 793 €	36 388 €	-6,20 %
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	14 009 €	4401 €	- 68,58 %
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	11 003 044	11 047 066	+ 0,40 %	

En dépense :

1) L'éducation : 2 055 162 €

1 824 268 € en section de fonctionnement et **230 894 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien du personnel nécessaire dans les écoles (**1 million d'€**)
- De nombreux travaux dans les écoles (**85 100 €**)
- Réfection de la façade de l'école Paul Bert (**64 000 €**)
- 2 classes de découverte pour les écoles Victor Hugo et Sévigné (**56 000 €**)

2) Le sport et la jeunesse : 2 383 487 €

1 363 867 € en fonctionnement et **1 019 620 €** en investissement, dont notamment :

- Continuer à offrir des temps périscolaires, de qualité et gratuits, dans le cadre des rythmes scolaires.
- Accorder les moyens nécessaires aux centres de loisirs Corto Maltese et Louise Michel et à la poursuite des camps d'été.
- Entretien des équipements sportifs.
- Poursuite des travaux du Complexe Sportif de la Villette (**916 660 €**)
- Remplacement des appareils d'éclairage au stade Vernon (**14 000 €**)
- Réfection des courts de tennis (**15 000 €**)
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport (**109 000 €**)

3) La sécurité : 346 396 €

341 942 € en fonctionnement et **4 454 €** en investissement, dont notamment :

- Amélioration de la prise en charge des animaux errants.
- Entretien de la vidéo-protection.
- Mise en place d'une subvention à destination des habitants pour l'équipement en alarmes.

4) La culture : 797 175 €

775 155 € en fonctionnement et **22 020 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien au même niveau des activités en faveur des seniors, notamment en faveur des seniors les plus modestes ou isolés.
- Poursuite de l'offre et de l'accès à la culture au travers de la Médiathèque et de l'espace Bourvil et de la programmation culturelle.

5) Interventions sociales : 665 122 €

Les interventions sociales visent notamment à :

- Favoriser l'accès des enfants à la restauration scolaire et aux centres de loisirs.
- Assurer l'accueil des tout petits à la halte-garderie.
- Venir en aide aux familles en difficultés.
- Lutter contre l'isolement des familles les plus défavorisées grâce au « projet loisirs famille ».

6) Administration générale de la collectivité : 7 484 302 €

4 930 308 € en fonctionnement et **2 553 994 €** en investissement, dont notamment :

- Poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux 3^e tranche sur 4 **(446 665 €)**
- Remplacement de 3 véhicules des services techniques. **(42 000 €)**
- Réhabilitation des logements 3 rue Léon Gambetta et 5 impasse des FFI **(61 000 €)**
- Travaux de couverture et de remise en état dans la boucherie place de la République **(44 500 €)**
- Modernisation des services de la Ville en informatique **(97 800 €)**

7) Aménagement et services urbains, environnement : 1 597 669 €

1 119 114 € en fonctionnement et **478 555 €** en investissement, dont notamment :

- Seconde phase des travaux rue de la République **(175 000 €)**
- Renforcer la propreté des rues avec notamment une nouvelle prestation de balayage **(20 000 €)**
- Etude sur la requalification des anciens tissages de Gragny.
- Aménagement de l'Îlot Jules ferry et construction de logements en accession à la propriété pour favoriser la mixité sociale.

En recettes :

1) Impôts et Taxes : 7 519 708 €

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux devraient s'élever à **4 373 720 €** **Pour la 3^e année consécutive les taux des impôts votés par la Ville n'augmenteront pas en 2017.**
- Le montant de l'attribution de la Métropole est estimé à **1 858 784 €**
- La Dotation de Solidarité Communautaire de la Métropole sera en légère augmentation pour atteindre **472 123 €**
- Les taux de la taxe sur l'électricité resteront inchangés en 2017 pour un montant d'environ **180 000 €**
- Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) versé par la Métropole sera en augmentation à **184 000 €**

2) Dotations et participations : 2 702 985 €

Notamment :

- La dotation globale de fonctionnement sera en diminution pour atteindre environ **1 487 000 €**
- La dotation de solidarité urbaine est estimée à **520 000 €**
- La dotation nationale de péréquation sera en baisse pour s'établir à **55 000 €**
- Dotation de l'Etat pour les rythmes scolaires : **51 000 €**
- Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sera en diminution suite à une décision du Département pour passer de **130 000 €** à **113 000 €**
- Participation du Département pour les accueils de loisirs : **0 €** Le Département a décidé de supprimer cette aide aux communes qui s'élevait à 10 800 € pour la Ville.
- Participation de la CAF pour les accueils de loisirs : **78 500 €**

3) Les produits des services : 515 238 €

Notamment :

- La restauration scolaire : **329 400 €**
- Les centres de loisirs : **90 406 €**
- Les recettes des activités culturelles : **70 750 €**

4) Les atténuations de charges : 149 385 €

Notamment :

- Remboursement par l'Etat des emplois d'avenir et des contrats aidés.

5) Les autres produits : 118 961 €

Notamment :

- Principalement les locations des cases commerciales et des logements communaux.

6) Les recettes d'investissement : 3 915 719 €

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **200 000 €**
- Les subventions d'équipement sont évaluées à **279 400 €**
- Les amortissements : **716 500 €**
- Cessions de terrains : **549 780 €**
- Emprunts : **2 061 385 €** Ce montant pourra être revu à la baisse au moment de l'affectation des résultats de 2016.

Nous poursuivons l'objectif de redressement des finances communales en maîtrisant les charges générales et en stabilisant les charges de personnel.

Dans un contexte économique difficile, même si quelques indicateurs nous laissent entrevoir une évolution encourageante, nous restons attentifs aux moyens mis en œuvre afin de satisfaire au mieux l'intérêt général.

Pour ce faire, l'action de la municipalité s'articulera en 2017 à nouveau autour des axes prioritaires de notre projet de mandat que sont la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

Dans ce contexte, la majorité municipale se mobilisera pour :

- Une nouvelle fois ne pas augmenter les taux communaux d'imposition,
- Poursuivre la politique d'investissement pour améliorer la qualité de vie et soutenir l'économie,
- Recourir à l'emprunt de façon responsable.